



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MERCREDI 22 OCTOBRE 2014**

Absents excusés ayant donné procuration : MM : DEL PESO David à Mme LEGRAND
Perrine, ROZAIRE Pascal à Mme LELIARD Sabrina

Est nommée secrétaire de séance : Mme Axelle PALLU-CAILLET

Le Conseil Municipal,

- Vu les devis des Etablissements LEMOULT, LHERMITE et MESLARD, décide l'acquisition d'une tondeuse ISEKI 5Z330 auprès de la S.A.R.L. MESLARD, pour un montant de 12 350.00 € H.T, soit 14 820.00 € T.T.C., en remplacement de la tondeuse autoportée Kubota acquise en 2002, devenue vétuste et reprise pour un montant de 500.00 €. Mr Philippe MESLARD quittela salle et ne participe pas au vote.
- Prend les délibérations budgétaires modificatives suivantes :
 - Mandatement de la tondeuse au compte 2158 :
 - Au 61522, en dépense : - 1 302.00 €
 - Au 023, en dépense : + 1 302.00 €
 - Au 021, en recette : + 1 302.00 €
 - Au 2158, en dépense : + 1 302.00 €
 - Régularisation titre émis sur exercice antérieur :
 - Au 61522, en dépense : - 500.00 €
 - Au 673, en dépense : + 500.00 €
 - Budget de l'eau : prévision suite variation des taux d'emprunts :
 - Au 6063, en dépense : - 16.92 €
 - Au 66111, en dépense : + 16.92 €
 - Budget de l'eau, application du principe des Intérêts Courus Non Echus (I.C.N.E) :
 - Au 6063, en dépense : - 163.52 €
 - Au 66112-1, en dépense : + 163.52 €
 - Budget de l'assainissement : prévision suite variation des taux d'emprunts :
 - Au 615, en dépense : -100.00 €
 - Au 66111, en dépense : + 100.00 €
 - Budget de l'assainissement : application du principe des Intérêts Courus Non Echu (I.C.N.E) :
 - Au 615, en dépense : -836.17 €
 - Au 66112-1, en dépense : + 836.17 €
- Autorise Mr le Maire à solliciter le fonds de péréquation pour les travaux et acquisitions d'investissements réalisés en 2014 sur le budget principal et les budgets annexes.
- Vu la réunion organisée par la gendarmerie le 16 octobre dernier présentant le dispositif "Participation citoyenne": dispositif permettant un véritable échange entre la gendarmerie et les référents (surtout les élus) en quadrillant toute la commune et ses hameaux afin d'agir **en amont** de l'infraction et **non après** "

Vote à la majorité (**13 POUR** : Mr Benoist MOREAU, Mme Valérie ARNOULT, Mr Alain GOUSSARD, Jean Luc FOUCHER, David DEL PESO, Sylvain COLLARD, Stéphane PAILLEAU, Mmes Perrine LEGRAND, Christelle CREPIN, Sabrina LELIARD, Mrs Pascal ROZAIRE, Bertrand DARMIGNY et Philippe MESLARD **1 CONTRE** : Mr Cyril DELARUE et **1 ABSTENTION** : Mme Axelle PALLU-CAILLET) la poursuite du dispositif.

➤ Décide la non-reconduction de l'attribution des boîtes de chocolat aux personnes âgées de 70 ans et plus, absentes lors du banquet des anciens offert par la commune, à *la majorité* (**8 POUR la non-reconduction** : Mr David DEL PESO, Mme Perrine LEGRAND, Mr Cyril DELARUE, Mmes Axelle PALLU-CAILLET et Sabrina LELIARD, Mrs Pascal ROZAIRE, Bertrand DARMIGNY et Philippe MESLARD, **7 CONTRE la non re-conduction** : Mr Benoist MOREAU, Mme Valérie ARNOULT, Mrs Alain GOUSSARD, Jean Luc FOUCHER, Sylvain COLLARD, Stéphane PAILLEAU, Christelle CREPIN)

➤ Questions diverses :

Le Conseil Municipal,

- Est informé du passage de quelques membres de la commission cadre de vie dans le bourg et les hameaux le mardi 4 novembre prochain
- Est informé du passage de la commission des chemins qui a eu lieu fin septembre dernier et la proposition de restaurer le petit pont de pierre à Bronville (en fond de vallée)
- Fixe la cérémonie du 11 novembre à 11h00 à la mairie
- Est informé de la présence de 45 convives au banquet des anciens qui a eu lieu le 4 octobre dernier
- Est informé de la remise de l'honorariat à Monsieur François WISSOCQ lors de la cérémonie des vœux fixée le vendredi 9 janvier à 18h30
- Est informé du repas de la Ste Barbe le samedi 6 décembre ainsi que du passage du Téléthon ce même jour
- Souhaite avoir connaissance des dates de réunions à la Communauté de Communes, des comptes-rendus de séances et des comptes-rendus de réunions des différents Syndicats.
- Décide de réunir la commission nouvelles technologies pour l'élaboration du bulletin municipal le jeudi 13 novembre 2014.

Fin de la séance : 22h55

Le Maire,
Benoist MOREAU.